Résultats du questionnaire Election des représentants GTN 2016

Réponses obtenues : 20

Q1: A cor	mpter de 201	6, la durée du mandat souhaitée es	st de :
>	1 an :	2	
>	2 ans:	16	
>	3 ans :	2	
>	Autre :	0	
Q2 : Le n		andats successifs de la personne n	e peut excéder :
>	Une fois:	5	
> >	Deux fois : Autre :	13 (1 commentaire ajouté : « suivant contexte 2	»)
	 sans lim 	ite si la personne convient	
	 tout dép 	end de la compétence de l'élu dans ce rôle	
Q3 : Qui	peut être élig	ible comme représentant au GTN ?	
>	Seuls les coord	linateurs « administratifs » :	9
>	Seuls les coordir	nateurs « médicaux » :	2
>	Seuls les coord	linateurs « administratifs » et « médicaux » :	9
Q 4 : Qui	doit être élec	cteur ?	
>	Seuls les coordir	nateurs « administratifs » :	8
>	Seuls les coordinateurs « médicaux » : 0		
>		linateurs « administratifs » et « médicaux » : coché deux options)	13
Q 5 : Peu	uvent être éle	cteurs :	
>	Seuls les présen	its aux JNC :	3
>		les absents aux JNC :	17
Common	taires áventu	iole :	

Commentaires eventueis :

- Qu'il y ait également une profession de foi à toute candidature
- Au-delà de la durée du mandat, il serait bon de réfléchir à une période de transmission pour les cas de changement de personne.
- Je pense que donner une procuration à un collègue coordo présent aux JNC devrait suffire